

NOS ENGAGEMENTS POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LA MIXITÉ ET LA DIVERSITÉ

1. Basée sur 3 sites, Bondoufle, Évry et Massy, **la Faculté Des Métiers de l'Essonne (FDME)** est le plus grand centre de formation en alternance du sud francilien alliant diversité et qualité de formation dans les secteurs de l'artisanat, de l'industrie et du tertiaire. **La FDME** se positionne comme une référence nationale de la **formation en apprentissage**.
2. Nous sommes convaincus que **la mixité, la diversité et le respect de chacun.e** constituent de véritables piliers d'intégration, d'équilibre social et de formation : c'est dans **l'ADN de la FDME de promouvoir l'égalité des chances**.
3. À la FDME, nous accueillons dans nos formations **TOUS les publics**. **Nous rejetons toutes formes de discrimination**.
4. **L'égalité** garantit l'accès à la formation pour tous. Chacun.e est libre de choisir son orientation professionnelle dans le respect des règles professionnelles établies.
5. **La diversité à la FDME** offre aux apprenant.e.s des conditions bénéfiques pour se former et travailler avec des personnes aux profils humains variés, à l'image de la pluralité des groupes de personnes constituant la société. Cela reconnaît et valorise chacun.e dans sa singularité et sa différence et favorise l'enrichissement du collectif.
6. **La FDME assure l'égalité professionnelle des femmes et des hommes**. L'égalité professionnelle doit permettre à tous nos apprenant.e.s de bénéficier d'un traitement égal en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation professionnelle, de qualification, de classification de promotion, de rémunération et de conditions de travail. **Elle s'appuie sur les principes d'égalité des droits mais également d'égalité des chances**.
7. La mixité implique le rejet de toute forme de harcèlement sexuel condamnable pénalement. **La mixité garantit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, dans le respect de l'intégrité physique et morale de chacun.e**.
8. **La FDME favorise l'accès à l'apprentissage et le maintien sur les parcours de formation des personnes en situation de handicap**. Elle propose un accompagnement personnalisé, développe des actions spécifiques, assure le lien avec les entreprises partenaires et favorise l'inclusion.
9. **La FDME s'assure du respect de ces engagements et les promeut auprès de l'ensemble des parties prenantes et notamment : apprenant.e.s, entreprises et collaborateur.rice.s**.